

DECLARATION D'ACCESSIBILITE MON EPARGNE RETRAITE

Table des matières

DECLARATION D'ACCESSIBILITE	3
État de conformité	3
Résultats des tests.....	3
Contenus non accessibles	3
Technologies utilisées pour la réalisation du site	3
Environnement de test.....	3
Outil pour évaluer l'accessibilité	3
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	3
Retour d'information et contact	4
Voies de recours	4

Déclaration d'accessibilité

Le Groupement d'Intérêt Public s'engage à rendre son service « Mon épargne retraite » accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, visant à respecter le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au service Mon épargne retraite (<https://www.info-retraite.fr/portail-services/ier>)

État de conformité

En l'absence d'audit et dans l'attente de celui-ci programmé au dernier trimestre 2024, le service Mon épargne retraite (<https://www.info-retraite.fr/portail-services/ier>) est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, [RGAA version 4.1](#) en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

Néant, en raison de l'absence d'audit

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformités

Néant, en raison de l'absence d'audit

Dérogations pour charge disproportionnée

Néant, en raison de l'absence d'audit

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Néant, en raison de l'absence d'audit

Technologies utilisées pour la réalisation du site

Néant, en raison de l'absence d'audit

Environnement de test

Néant, en raison de l'absence d'audit

Outil pour évaluer l'accessibilité

Néant, en raison de l'absence d'audit

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Néant, en raison de l'absence d'audit

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu du service « Mon épargne retraite », vous pouvez nous contacter pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Vous pouvez envoyer un mail à accessibilite@union-retraite.fr

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un [formulaire de contact](#) ;
- la [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.